

Famille des Métiers MPMIA



UN(E) GENERALISTE AU SERVICE DES SYSTEMES INDUSTRIELS

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL MSPC Maintenance des Systèmes de Production Connectés

FORMEZ-VOUS

En mécanique, électrotechnique, pneumatique et hydraulique pour :

- Diagnostiquer des pannes
- Effectuer des réparations
- Apporter des améliorations sur des lignes de production de produits de consommation, matériels de manutention, robots, avions, bateaux, machines agricoles...

APPROFONDISSEZ

Vos connaissances pratiques durant 22 semaines de formation en entreprise sur les 3 années de formation

POURSUIVEZ VERS

- Tous types de BTS Industriels dont : Maintenance industrielle Option A, Electrotechnique, Conception de Processus et de Réalisation de Produits, Conception et Réalisation des Systèmes Automatiques
- BTS Technico-commercial

DEVENEZ

Technicien de maintenance dans les domaines :

- Industriel, Agroalimentaire : robots, lignes automatisées...
- Environnemental : énergies, tri, recyclage, gestion de l'eau...
- Civil : engins TP et agricoles, Ponts et chaussées, ports, SNCF

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL 15 H 00

Technologie

Montage/démontage

Câblage

Prévention Santé Environnement

Gestion

Co-intervention en mathématiques et en Français

ENSEIGNEMENT GENERAL 12 H 00

Français - Histoire géographie

Anglais

Mathématiques- Sciences physiques

Arts appliqués

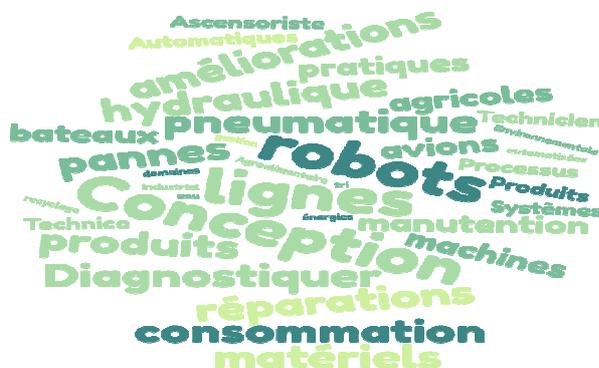
EPS

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE 3 H 00

L'admission en 2nde MPMIA (famille des Métiers du Pilotage et de la Maintenance d'Installations Automatisées se fait à l'issue de la classe de 3ème après la décision d'orientation favorable à la seconde professionnelle prononcée par le conseil de classe du troisième trimestre et, après la décision d'affectation qui consiste à être admis dans un lycée professionnel. L'affectation est le résultat d'un processus de sélection informatisée basé sur trois critères :

- ✓ les résultats scolaires de l'année de troisième,
- ✓ l'avis du chef d'établissement (collège),
- ✓ les capacités prioritairement attendues pour la formation demandée.

L'admission en lycée professionnel doit être obligatoirement suivie d'une inscription de l'élève dans un délai de 8 jours maximum.



05 45 61 83 00

www.lyceecoulomb.fr

Allée Joachim du Bellay | 6000 ANGOULEME

